



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DE ST. LAURENT
(B. S. L. T. C.)



Abonnement: Un an (Canada)..... \$2.50
" " (Etats-Unis)..... 2.50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR: JULES-EDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉRÔME (Terrebonne)

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION: ANDRÉ MAGNANT
P. Q.

A la Chambre des communes

Dans le cours de la semaine dernière, le budget a été voté à la Chambre des communes par une majorité de 23. C'est un des votes les plus importants de la session, puisqu'il porte sur le programme fondamental de l'administration King.

Avant ce vote, un amendement proposé par le groupe des progressistes intransigeants a été repoussé par une majorité de 161. Cet amendement blâmait le gouvernement de ne pas abaisser le tarif et de ne pas chercher à diminuer le coût de la vie.

Le budget Robb a donc reçu l'approbation de la Chambre des députés. Modéré, il allège le poids des impôts et contribue à stabiliser l'état des affaires qui sont de plus en plus prospères au Canada.

Le mercredi 2 mars, une question d'un vif intérêt a été débattue à la Chambre. M. P.-A. Seguin, député de L'Assomption-Montcalm, a demandé que la connaissance des deux langues officielles soit généralisée dans les services publics. Il a, à l'appui de sa résolution, prononcé un discours soigné, aussi modéré que sensé.

Sa proposition n'a pas eu l'heur de plaire à certains orangistes, toujours prêts à combattre les justes réclamations des Canadiens-français. M. Hocken et le Dr Edwards y sont allés chacun d'un discours où ils ont affirmé que la langue française n'avait le droit strict de se faire entendre que dans la Chambre des communes, et que M. Seguin et ses amis voulaient persécuter les Anglais qui ne savaient pas le français!

M. Henri Bourassa, dans un joli discours très au point, a remis la question sur son vrai terrain et a dit aux orangistes et autres francophobes des vérités connues mais qu'il importe de leur répéter sans cesse.

Les Canadiens-français ne demandent aucun privilège, ils s'adressent au bon sens et au sentiment canadien qui doit dominer en ce pays pour que l'on respecte l'esprit de notre constitution, les droits naturels, la justice et l'équité dans les services publics comme ailleurs.

Sans exiger que tous les employés civils parlent le français, nous croyons que la Chambre des députés ferait œuvre utile et nationale en exprimant le désir de voir la Commission du service civil attacher plus d'importance à la connaissance du français dans le choix qu'elle fait des employés de l'Etat et que, même pour certaines charges, la connaissance des deux langues devrait être exigée. Dans plus d'un département du service intérieur ou du service extérieur, soit aux douanes, aux postes, ou ailleurs, il arrive trop souvent que les employés supérieurs et même subalternes ignorent totalement le français. Le service public en souffre, devient coûteux, lent, inefficace. C'est un fait qui peut être facilement constaté!

Pour certaines personnes un service bilingue, cela veut dire que les Canadiens français doivent savoir l'anglais. Lorsqu'on demande, avec raison, que, de leur côté, les Anglais parlent le français quand ils occupent des positions où ils ont constamment affaire aux Canadiens français, on crie à l'extravagance et à la persécution!

Nous félicitons M. Seguin d'avoir soulevé ce débat qui est ajourné, pour cette année, mais qui met devant le public une question de simple justice et de bon sens.

LE FRANÇ

L'honorable Athanase David et le comté de Terrebonne

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer dernièrement l'honorable Athanase David. Nous lui avons demandé ce qu'il fallait penser de la rumeur colportée par les journaux quotidiens annonçant qu'il devait être candidat dans une division de Montréal aux prochaines élections provinciales.

L'honorable Athanase David n'a pas nié que des instances ont été faites auprès de lui dans ce sens. "Mais," a-t-il ajouté, "je ne puis oublier ce que je dois au comté de Terrebonne qui m'a élu quatre fois et j'ai bien l'intention de lui rester fidèle en continuant de le représenter à la Législature, s'il veut bien me conserver sa confiance."

Tout le comté de Terrebonne se réjouira de cette déclaration de l'honorable M. David qui met fin aux rumeurs qui ont circulé.

En effet, notre comté doit trop à l'honorable M. David qui l'a comblé de faveurs et de bienfaits, pour ne pas avoir été élu par ces rumeurs.

Les électeurs du comté de Terrebonne savent reconnaître les services qu'on leur rend. De plus, ils sont fiers d'avoir pour député un homme de la valeur de l'honorable M. David. Ils entendent bien, par reconnaissance aussi bien que par intérêt et par une légitime fierté, le garder comme représentant et le réélire par une belle majorité si non par acclamation.

Meli-Melo

Les antennes et les effets de la foudre

Ce sujet, qui intéresse d'une façon particulière tous les amateurs de radiotéléphonie, a déjà été souvent traité, et il semble bien que les antennes de T. S. F. ne sont pas plus souvent frappées par la foudre que les autres objets élevés et isolés. D'ailleurs, si on prend la précaution, après chaque audition, de mettre l'antenne directement en communication avec la prise de terre, on n'a pas à craindre de dommages à l'immeuble. Si, en plus, on adjoint au poste un parafoudre, on peut être tout à fait tranquille si un orage éclate sur la localité qu'on habite.

La "T. S. F. Revue" (14 août 1926) signale deux observations intéressantes. Un poste de T. S. F. dont l'antenne avait été mise à la terre, trois endroits différents est sorti indemne; après l'orage, on a pu constater que la broche qui servait pour la mise de l'antenne à la terre était bleuie, comme si elle avait été fortement chauffée.

Dans un second cas — il s'agit du même orage — la foudre tombe sur une maison et détruit toute l'installation électrique de lumière. Il y avait également dans une pièce de cette maison un poste de T. S. F. qui a été complètement détruit;

lamps grillées, condensateurs percés, bobines brûlées, etc. Or, l'antenne avait été réunie à la borne terre, la foudre ne l'avait pas atteinte et même n'est pas entrée dans la pièce où se trouvait le poste.

En somme, il semble bien que l'existence d'une antenne sur le toit ou dans les environs d'un immeuble ne doit pas être considérée comme un moyen d'attirer la foudre sur cette maison.

Bien penser

L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers s'arme pour l'écraser. Une vapeur, une goutte d'eau suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt; et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien. Ainsi toute notre dignité consiste dans la pensée. C'est de là qu'il faut nous relever, non de l'espace et de la durée. Travaillons donc à bien penser: voilà le principe de la morale.

PASCAL.

Pensées

— La nation, comme l'individu, est l'aboutissant d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements.

Renan.

— On n'est jamais plus esclave que lorsqu'on se croit libre sans l'être.

Goethe.

L'honorable Ernest Lapointe au club de Réforme

La conférence impériale

L'honorable Ernest Lapointe, ministre de la justice dans le cabinet King, a prononcé un discours le 1er mars, au club de Réforme, sur la récente conférence impériale et sur l'orientation de la politique libérale pendant l'année 1926.

M. Albert Thérberge présidait.

"La conférence impériale a cristallisé ce qui existait déjà et a confirmé la doctrine de l'égalité dans l'état comme la seule manière de définir l'association libre des nations, ça été l'établissement de la liberté dans l'unité et de l'unité dans la liberté", a déclaré, l'honorable Ernest Lapointe. L'idéal du libéralisme est de former un grand parti dans le but de travailler dans l'intérêt du pays tout entier, parti qui ne soit dominé par aucun groupe, qu'il soit de la gauche ou de la droite. Le libéralisme de 1927 peut-être avoir évolué quelque peu, car il y a des problèmes à régler, aujourd'hui, qui ne peuvent être réglés comme ils l'auraient été il y a cinquante ans, mais qu'il faut régler comme les hommes d'il y a cinquante ans, le réglerait, aujourd'hui. Bien que l'objectif ne soit pas tout à fait le même, le principe à la base, la croyance qu'il y a moyen, par des réformes, d'alléger le fardeau qui pèse sur une bonne partie de la population, est bien ancrée dans l'esprit des adeptes du libéralisme.

Toute opinion respectable, pour le libéral, mérite d'être respectée, et la liberté de parole n'y est pas exclue. La vérité et l'erreur, quand elles ont la chance de se faire entendre, sont une excellente chose, car la vérité finit toujours par triompher. L'année 1926, dit l'honorable ministre, devra être inscrite en lettres d'or dans l'histoire du libéralisme du pays. Elle s'est ouverte au milieu de difficultés sans nombre et s'est terminée par un triomphe.

L'élection de 1925 n'avait pas donné un verdict définitif, continue l'orateur, "pas celui du moins que j'aurais aimé", nos adversaires étaient le groupe le plus nombreux. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, en dernier ressort, comme il convenait, ce fut la décision des libéraux canadiens qui décida. Nous fûmes appelés à gouverner par tous ceux qui avaient à cœur les réformes qui pouvaient être communes à toutes les provinces. Ensuite des mesures qui parurent radicales à quelques-uns des sénateurs amis, furent présentées, d'autres furent fatalement mises au rancart et cho e curieuse, ceux qui, alors les avaient combattus avec toute leur énergie, trouvent aujourd'hui que nous ne sommes pas assez énergiques à notre tour, en les présentant de nouveau et ils en sont devenus les meilleurs défenseurs.

Nous eûmes ensuite la bataille constitutionnelle où le parti libéral, fidèle à ses traditions, défendit les droits populaires, déclarant que le gouverneur général avait les mêmes prérogatives que le Roi, mais pas plus.

Puis l'orateur parle des conditions financières et économiques au pays et note qu'on n'entend plus le souffle fameux du "Whisper of death". Notre dette a diminué considérablement, la taxe a été abaissée, nos chemins de fer nationaux accusent une amélioration considérable dans tous les domaines et en un an, 58,000 Canadiens sont revenus au pays, des Etats-Unis, bien décidés cette fois, de ne plus jamais repartir.

Le Canada a traversé la crise qui a sévi à travers le monde mieux que n'importe quel autre pays et cela parce qu'il y a eu coopération. On a parlé beaucoup, durant les campagnes électorales de la stabilisation, mais il ne peut y avoir de stabilité à moins que tous les groupes, toutes les classes de la population d'un pays s'unissent. Prêcher une doctrine qui amènerait l'Est, contre l'Ouest, ou l'Ouest contre l'Est, serait le meilleur moyen de ne jamais parvenir à la stabilisation.

L'Association Chorale de Saint-Jérôme

L'art musical a toujours été en honneur à Saint-Jérôme.

Il y a soixante-quinze ans, on fondait ici une fanfare qui devint avec les années une des meilleures de la province. Nous eûmes ensuite un orchestre dont les beaux concerts ne sont pas oubliés.

Depuis l'automne de 1924, notre ville possède une association chorale qui a fait des progrès rapides et dont la belle réputation est répandue dans toute notre province et plus loin encore.

L'établissement du chef-lieu judiciaire à Saint-Jérôme a amené au milieu de nous les deux professeurs, MM. Joseph Grignon et Joseph Fortier, deux musiciens dont notre ville bénéficie du talent et de l'activité. Le premier, M. Grignon, est un compositeur fécond et un chansonnier spirituel et original. Le second, M. Fortier, doué d'une superbe voix de baryton, possède son talent d'organisation et de direction artistique.

A l'inauguration du monument du curé Labelle, en octobre 1924, un grand chœur mixte exécuta, sous la direction de M. Fortier, entre autres pièces, une cantate composée pour la circonstance par M. Grignon, ce fut la naissance de la Chorale de Saint-Jérôme, célèbre aujourd'hui.

Efficacement encouragée par M. l'abbé Brossseau, curé de Saint-Jérôme, cette chorale a marché de succès en succès. Elle rehausse d'une manière splendide les offices religieux et a donné plusieurs concerts remarquables.

L'organiste, M. Charles-Edouard Marchand, a sa part de mérite dans l'oeuvre de la Chorale de Saint-Jérôme. Quoique simple amateur, il sait exécuter les pièces les plus difficiles avec autant de goût que de talent.

Tous les membres de la chorale ont uni leurs efforts, leur travail et leur dévouement pour assurer le succès de leur entreprise.

Un cours de solfège gratuit existe depuis deux ans et constitue une aide précieuse pour notre chorale. Ce cours facilite le recrutement des chanteurs et des chanteuses et hâte leur perfectionnement. L'Association Chorale de Saint-Jérôme s'est appliquée à étudier de la musique sérieuse. Elle a déjà un répertoire très varié. De superbes exécutions lui ont valu de brillants succès et l'excellente réputation dont elle jouit, après seulement deux ans d'existence. Un chœur mixte de 125 voix a exécuté, en diverses occasions; quelques choeurs d'*Athalie*, de Mendelssohn, *Gallia*, de Gounod, la *Résurrection de Lazare*, de Raoul Pugno, la messe de Sainte-Cécile, de Gounod, et autres pièces de résistance.

La chorale de Saint-Jérôme a donné deux concerts-radio par le poste CNRM. Le concert de janvier dernier a été son plus grand succès. La Chorale, en effet, a reçu de partout des félicitations et des encouragements précieux. Il nous ferait plaisir de reproduire ici toutes ces félicitations ou de donner au moins les noms des personnes qui les ont adressées à notre chorale, mais le nombre de ces témoignages est trop grand puisqu'ils dépassent un millier. Nous tenons, quand même, à reproduire quelques-unes des lettres reçues. On verra combien a été goûté le programme si excellemment exécuté.

A vrai dire, l'éloge de notre chorale n'est plus à faire. Tous les amateurs de belle musique chorale sont sous le charme à chacune de ses auditions.

Nous savons que le directeur et les membres de la chorale de Saint-Jérôme visent à la perfection et qu'ils ont à cœur de l'atteindre par un travail soutenu et une étude sérieuse.

Nous félicitons cette association de son oeuvre artistique et nous nous réjouissons de l'éclat que ses beaux succès projettent sur la ville de Saint-Jérôme.

Le beau est une des formes les plus attrayantes du progrès.

Notre ville dont le charme pittoresque était déjà connu de même que sa prospérité industrielle ne peut que profiter de plus en plus largement de la brillante renommée que lui assurent les grands spectacles de "La Passion" et les manifestations artistiques de notre Association chorale.

Souvenirs

Une entrevue de l'honorable juge J.-E. Robidoux

Le 5 mars, l'honorable juge Robidoux, si bien connu et si hautement estimé dans le district de Terrebonne, accordait à la Presse une entrevue où il rappelait de vieux souvenirs avec son charme habituel. Nos lecteurs liront avec intérêt quelques réminiscences d'une époque déjà lointaine:

Grand, l'oeil encore vif, le sourire aux lèvres, la barbe et les cheveux à peine argentés, ce distingué vieillard, chevalier de la légion d'honneur, officier de l'instruction publique, premier président et fondateur de l'Alliance française, célébra le jeudi 10 mars courant son quatre-vingt-quatrième anniversaire de naissance.

Retiré aujourd'hui de la tourmente politique, juge à sa retraite, il se consacre à ses enfants et à ses petits-enfants.

En attendant l'épilogue "qui ne peut tarder à venir", me disait-il, je me confie aux livres. Je repasse les classiques grecs et latins, et je m'amuse encore à feuilleter les romantiques. "Je suis trop âgé maintenant pour songer à m'instruire. Je sens que la fin approche mais je vous je ne la désire pas. Lorsque les quatre-vingt ans apparaissent, l'on sent malgré soi que les dernières étapes sont franchies".

L'honorable M. Robidoux n'est pas un pessimiste mais un philosophe doux qui vous assurera "que la vie vaut la peine d'être vécue. Elle a ses joies et ses soucis. Mais souventes fois les premiers l'emportent sur les seconds".

AUX TEMPS JADIS

Vous me demandez des souvenirs, mais comment pourrais-je les coordonner pour les rendre aussi chronologiques que possible?

Certes je ne permettrais pas que vous croyiez que je vais vous livrer mon autobiographie. Ce serait présomptueux de

ma part. Je vous parlerai donc de la vie d'une adienne-française à Montréal de 1855 à 1867.

Dans ce temps-là, la ville n'avait qu'une population de 60,000 âmes et elle n'avait pas la superficie d'aujourd'hui. La rue Saint-Paul était le centre commercial et industriel, et ce n'est que plus tard que des magasins furent construits, rue Notre-Dame.

UN MOYEN INGENIEUX

Une caractéristique intéressante était le mode choisi par les marchands pour s'annoncer et se faire reconnaître. Ainsi un tailleur du nom de Guillemette, avait au-dessous de son enseigne d'énormes ciseaux en bois; un autre un coq; le marchand Beaudry, fermait le soir la devanture de son établissement avec des contrevents verts; un M. Wright avait un mouton blanc pour sa marque de commerce et un M. Dubord, qui vendait du tabac, avait installé un sauvage débonnaire.

Pourquoi ce déploiement d'articles si variés? Tout simplement, parce que jadis les gens étaient peu lettrés. Un grand nombre ne savait pas lire et les marchands très avisés avaient vite saisi le point. Comme le client ne pouvait lire, on le renseignait ainsi: Vous désirez un costume? Allez-donc "Aux grands ciseaux". Vous voulez du tabac? Vous en trouverez d'excellent au "Sauvage".

Ces affiches ingénieuses étaient des indications précieuses.

LA VIE ETUDIANTE

Monsieur le juge, à cette époque, il y avait des étudiants et vous étiez un de ceux-là. Comment employez-vous vos heures libres? L'étudiant d'hier ressemblait-il à celui de 1927?

C'est une question délicate. Je vous avouerai que je n'ai pas eu l'occasion d'observer de près celui de ces dernières années, mais je puis vous dire que l'étudiant de mon époque était un studieux et un piocheur. Il est vrai qu'il n'avait pas à sa portée les amusements et les spectacles d'aujourd'hui. Le seul théâtre existant était le théâtre "Royal". La gent étudiante s'y rendait et à l'encontre d'aujourd'hui, le "poulailler" était en bas et l'orchestre en haut dans les galeries.

LE ROLE DU NOTAIRE

DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE

Dans l'exercice de sa profession, le notaire choisit comme principal compagnon de route la JUSTICE, à qui il demande conseils et lumières. Les contrats notariés veulent s'inspirer de cette justice qui certifie la valeur et la dignité de la vie.

Par profession, le notaire n'est pas un "homme à procès". Il les évite dans la rédaction des contrats et prévient les chicanes, par la sagesse de ses consultations. Le notaire agit plutôt comme conciliateur entre les parties et s'efforce de rechercher des tempéraments à un contrat trop onéreux pour l'une d'elles.

Lié par son serment d'office, le notaire ne doit rien divulguer de ce qui concerne son étude professionnelle. A cause de ce secret rigoureux, toutes les confidences les plus intimes sont reçues par lui; tous les secrets sont ouverts pour lui. Si le notaire s'informe parfois auprès de ses clients, il agit pour mieux saisir leur situation et comprendre leurs besoins. Il est malheureux de voir parfois les faits exposés d'une manière trop générale et souvent trop incomplète: ce qui nuit à la clarté d'un contrat.

Par vocation autant que par goût le notaire est porté à l'amour de la Justice. Il lui consacre le meilleur de ses énergies intellectuelles. Cette justice n'exclut pas chez lui l'initiative et l'individualité; mais elle s'entoure de prudence, de bonté et de psychologie.

Le droit est une interprétation de la Justice. Cette loi, si rigide dans ses principes mais en même temps si souple dans ses applications, le notaire doit rechercher la légalité, la sagesse de l'expression, l'équité des conventions, les conséquences juridiques d'une clause. Il doit surtout pratiquer ce talent d'adapter la justice à la situation personnelle d'un chacun. Le premier devoir du notaire, c'est d'être juste pour chacun; ce la vient l'obligation pour lui de recourir à la psychologie et de guider ses conseils par la prudence. Le notaire parfois doit agir sur les uns et les autres pour les amener à des conclusions légales, probes et logiques.

A l'Université, le professionnel prend la connaissance théorique dans tout son détail et ses modalités. Le notaire comme l'avocat y joint la pratique par la cléricature, le soin donné au détail juridique et l'étude

— Aviez-vous de temps en temps la visite de troupes françaises?

— Quelquefois, il en venait de New-York mais leur répertoire se composait de gros drames, dans le genre de d'Emery. Les pièces les plus fréquemment jouées étaient la "Dame de Saint Tropez" et la "Malédiction".

Nous savourions néanmoins avec plaisir l'honneur d'entendre parler français par des lèvres de la "Mère Patrie".

LA PENSION

"L'étudiant, lorsqu'il ne fréquentait pas le théâtre, se réjouissait dans sa chambrette. Les salles à manger, les cafétarias, n'étaient pas encore nées. C'est pourquoi, il logeait et prenait ses repas dans la même maison. Pour obvier à l'oisiveté, de petits cercles se formaient où l'on discutait les dernières nouveautés parues. Quelques-uns d'entre eux liaisaient des "essais littéraires" ou de critique. Ces soirées étaient intimes et avaient lieu dans les salles de l'Institut Canadien.

LE LIVRE FRANÇAIS

Mais comment vous procuriez-vous les derniers ouvrages français?

— Alphonse Doutra qui avait ouvert une librairie fut le premier à importer de Paris des livres et il me souvient que c'est dans sa boutique que j'achetai les oeuvres de Musset. Plus tard, E.-J. Chapleau en établit une, rue Notre-Dame, vis-à-vis le palais de justice.

Vous introduiriez maintenant mes camarades, dont plusieurs déjà hélas! ont disparu? Buies, Geoffron, Lusignan, Laboste, Perrault, Mousseau, David, Leclerc, Mercier, Laurier, Chapleau, Cartier, etc., etc., étaient mes contemporains, et nous nous rencontrions souvent dans les salons de Mme L.-aframboise, une charmante femme qui, sans en avoir l'air, nous donnait d'excellents conseils.

(à suivre)

— Il faut revoir avec politesse et reconnaissance ce que le monde fait d'obligation; mais il faut réserver la vraie ouverture et la sincère union de coeur pour les vrais amis.

Fénelon.

de la jurisprudence. Nos anciens considéraient le notaire comme un juste, un probe, un pacifique, un sage.... A cette réputation de confiance dont ils furent honorés par leurs contemporains, nos devanciers n'ont pas failli. L'histoire a retenu le nom et la vie d'une pléiade de tabellions qui ont brillé non seulement dans le domaine professionnel, mais dans la vie publique et sociale.

Et pourquoi ne pas ajouter aussitôt combien nous avons été ému jusqu'au fond de l'âme par les excellents et justes témoignages entendus à l'adresse de nos confrères de la province.

Mais il faut l'admettre en toute vérité; en ces derniers temps, des plaintes ont été formulées contre quelques notaires, plaintes dont a souffert la profession. Les efforts de notre Chambre des Notaires se sont tournés vers ce grief inconnu jusqu'à ces vingt ans derniers, pour y trouver un remède efficace. Malheureusement, le public s'est mépris sur l'exception et a confondu l'ensemble des notaires. Au lieu de condamner le charlatan de la profession, le public a généralisé.

Notre époque demande aux notaires une connaissance plus approfondie des affaires; et cette responsabilité les oblige à se montrer plus curieux de l'organisation et de l'économie des affaires. Et cette situation laisse espérer que les ressources de la profession notariale comme les services qu'elle peut rendre au public sont loin d'être épuisées. Le régime matrimonial, le caractère des obligations et des contrats ont été affectés par cette intensité des affaires.... Et voici aujourd'hui l'apparition rapide des compagnies, des problèmes de finances et de commerce étrangers à nos anciens.

La loi, et pour mieux dire la JUSTICE dont la loi est une forme, emprunte aux besoins du temps, ses transformations successives; mais elle conserve toujours la rigueur et la sagesse de la VERITE ETERNELLE dont la loi participe.

Ne serait-il pas alors d'une sage économie pour la société civile de restreindre ces actes sous seing privé, qui renferment matière à procès et peuvent entraîner l'aliénation compromettante de droits certains et précieux?

Pourquoi ne pas signaler ici le péril d'un acte sous seing privé, sans l'intervention d'un notaire? Il y a toujours danger à ne pas s'informer au préalable de la portée juridique d'un contrat et à ne pas vouloir le laisser rédiger par un spécialiste de la loi. Craignons ces actes sous seing privé autant que ces coupures fermées à force de cataplasmes et d'emplâtres, sans diagnostic du médecin!

Ouvriers, chaque cultivateur qui laisse sa terre, bien souvent vient travailler en ville et vous ôte de l'ouvrage; pour empêcher cela, encouragez-le à rester sur sa terre en achetant ses produits.

Notre Imprimerie

Nous tenons à informer le public que nous exécutons aux ateliers de l'Avenir du Nord, les travaux d'impression de tous genres. Service soigné et prix raisonnables.

Rés. 44, Saint-Louis Tél. 163

Plombier Sanitaire

OUVRAGE GARANTI

N. BAZINET

65 cts. de l'heure.

ASSURANCES

ASSUREZ-VOUS chez

J. - Gabriel Labelle

Agent général

Spécialité:

ASSURANCES - AUTOMOBILES

aux taux les plus bas.

Réclamations payées sous le plus court délai.

Toutes autres classes d'assurances transigées.

Avis - Avant de contracter une assurance quelconque, consultez-moi. Il y va de votre intérêt.

ASSURANCES

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, par Lucien Parent, éditeur-propriétaire.

J.-E. PARENT, N. P.

Agent à privilège sur hypothèques. Vente et achat de biens meubles. Assurances feu et Terres à vendre.

Gaétan BENOIT

D. C. CHIROPATICIEN

Jours de bureau: Mardi et jeudi

BLOC ST-VINCENT

Rue Saint-Georges SAINT-JEROME

CANADIAN NATIONAL

MONTREAL-TORONTO

Départ de Montréal, 10 h. du matin, 7.30 h. et 11 h. du soir tous les jours - midi 30 sauf le dimanche - 10.00 du soir, sauf le samedi.

Les trains du jour comportent wagons à parloirs et à diner. Cens du soir, wagons-lits à compartiments et sleeping-trooms.

MONTREAL-DTROIIT-BUFFALO

Départ de Montréal à 10 h. du matin et 11 h. du soir tous les jours. Le train du jour comprend des chais parloir pour Detroit et wagons-lits pour Chicago; celui du soir, des wagons-lits directs pour Buffalo, Detroit et Chicago.

MONTREAL-OTTAWA

Départ de Montréal, 8.25 h. du matin, 6.40 et 10.15 h. du soir, tous les jours; 4 h. après-midi sauf le dimanche. Wagons à buffet sur tous les trains.

Pour tous renseignements, billets, etc., s'adresser à J. J. Dunnigan, agent, St-Jérôme.

DEUX LOGEMENTS A LOUER - 7 appartements très bien finis, belle chambre de bain, dépense en plus. Place tranquille. S'adresser à H.orce Limoges ou à Jos. Limoges, restaurateur.

Soulage d'un Rhume avec la Rapidité de l'Eclair

C'est pour cette raison que tant de gens achètent la "Buckley's Mixture" lorsqu'ils veulent se débarrasser d'un Rhume, d'une Bronchite ou de tout autre maladie de la gorge ou des poumons. C'est un remède agréable au goût, efficace, rapide et sûr. Il agit en 15 à 30 minutes dans une période de 15 jours! Demandez tout simplement une bouteille de "Buckley's".

W. K. Buckley, Limited, 142 Mutual St., Toronto 2

BUCKLEY'S

MIXTURE

Agit comme l'éclair - agit comme l'éclair - agit comme l'éclair

Vous pouvez vous procurer le "Leuvre Fleischmann", à la pharmacie Langlois. Nous le recevons deux fois par semaine. Veuillez placer votre commande à l'avance, afin de ne pas en manquer.

Pharmacie Langlois.

Ford à vendre

En parfait ordre, très bon marché, conditions faciles.

S'adresser à Laurent Dubois, agent d'assurances, 159 rue Labelle, Saint-Jérôme, Tél. 214.

Importance de l'évaluation municipale

Par G. E. MARQUIS, chef du Bureau des Statistiques de la Province de Québec.

Le Bureau fédéral de la Statistique vient de publier une brochure intitulée "Statistiques Municipales".

Cette compilation contient la statistique de l'évaluation de la richesse publique, au point de vue de la taxation, dans les municipalités, grandes ou petites, au cours du quinquennat 1919-1923.

Ainsi que le déclare le directeur de cet Office "Les données ont été puisées dans les rapports publiés annuellement soit par les ministères provinciaux des Affaires Municipales, soit par les rouages administratifs à ce préposés".

Nous voyons dans la compilation que le total de la matière imposable, dans notre province de Québec, au point de vue municipal était pour l'année 1923, \$1,723,520,655.

La province qui nous suit de plus près est celle d'Ontario, puisque le total de la matière imposable chez elle était, en 1923, de \$2,637,903,801, soit un surplus, en faveur de notre voisine de l'Ouest, de \$914,383,146. Comme on le voit, c'est un joli denier pour une province dont la population dépasse la nôtre de 572,000 âmes tout au plus.

J'ai tout lieu de croire que nous sommes les propres artisans de cette pauvreté apparente chez nous; lorsque nous faisons paraître les chiffres officiels les valeurs impossibles.

Comme on l'a vu il y a un instant, en lisant ce que nous avons cité de la brochure intitulée "Statistiques Municipales", notre évaluation est fort au dessous de la valeur réelle, surtout dans les municipalités rurales, et c'est cette sous-évaluation qui crée cette anomalie de nous faire passer pour plus pauvres que nous le sommes en réalité.

Depuis longtemps, le Bureau provincial des Statistiques, et plus tard, le département des Affaires Municipales, ont, tour à tour, déploré cette tendance de nos évaluateurs municipaux à sous évaluer les biens impossibles, bien que la loi municipale les oblige, sous serment, à déterminer la valeur réelle des propriétés foncières.

Cette anomalie a pour effet de nous causer du tort à trois degrés différents: 1o au point de vue national, 2o au point de vue municipal et 3o au point de vue individuel.

Les comparaisons que vient d'établir le Bureau fédéral de la Statistique, entre les différentes provinces, nous mettent en mauvaise posture et nous sommes d'avis que si toutes nos matières impossibles, dans les municipalités, étaient évaluées à leur valeur réelle, nous ne serions pas loin d'approcher la valeur donnée à la province d'Ontario, car, chez nous, dans les municipalités, on évalue les propriétés foncières à des proportions variant entre 25 à 75 pour cent de leur valeur réelle. Pendant que personne ne gagne à ce jeu de sous-évaluation notre réputation, au point de vue national, y perd énormément.

Depuis qu'une municipalité veut le contracter un emprunt considérable, il lui faudra présenter un bilan, afin d'établir sa solvabilité et faire connaître jusqu'à quelle somme il peut emprunter, par rapport à son évaluation municipale et sujette à l'impôt.

Si cette municipalité n'est évaluée, par les évaluateurs, qu'à 50 pour cent de sa valeur, étant donné son étendue, le nombre de ses habitants et les dettes qu'elle a déjà, son crédit ne sera pas très grand et il peut arriver quelle soit dans l'impossibilité d'obtenir tout l'argent dont elle aurait besoin pour faire des travaux absolument nécessaires; ou, si elle l'obtient, il lui faudra payer une forte prime, en vendant ses obligations au rabais, voilà une deuxième conséquence de cette sous-évaluation dont nous souffrons, dans la province de Québec, surtout dans certaines municipalités.

Nous engageons donc fortement notre conseil municipal à étudier cette question et surtout à poser le problème carrément et franchement aux réunions du conseil et de n'ac-

cepter des évaluateurs, qu'un rôle portant réellement la valeur des propriétés impossibles, afin que Saint-Jérôme apparaisse aux yeux des autres villes avec un chiffre qui indique qu'elle est une des plus prospères et que ses propriétés, constituent une richesse dont nous avons raison d'être fiers.

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Le Discours du trône, prononcé le 11 janvier 1927, par sir F. X. Lemieux, administrateur de la province de Québec, contenait le paragraphe suivant:

"Mon gouvernement vous pria de l'autoriser à prendre entièrement à sa charge l'entretien de tous les chemins améliorés de la province, et d'assumer également les frais d'entretien des autres routes après qu'elles auront été améliorées. Outre l'économie considérable qui en résultera pour les municipalités, l'unité de direction et de travail qui sera ainsi obtenue nous vaudra une voirie beaucoup meilleure.

Ce programme démontre l'expérience acquise au département de la voirie, après des années de théorie et de pratique, n'a fait que mettre en évidence la nécessité d'un contrôle unique en ce qui concerne l'entretien des chemins améliorés, présents et futurs. Le gouvernement en a donc déchargé les municipalités pour le confier au ministère de la voirie.

Il est donc entendu que la législation sera saisie de cette importante question et que cette nouvelle politique des chemins devra être autorisée et sanctionnée au cours de la présente session.

Il va de soi que cet élan progressif de notre grande voirie est dû à l'initiative puissante de l'honorable J. L. Perron, au travail infatigable de son sous-ministre, M. J.-L. Bourlanger, et à la compétence du personnel dont ils ont su s'entourer pour les opérations techniques et autres que requiert cette gigantesque entreprise.

Des journalistes, voulant savoir quelque chose des projets à l'étude, sont allés, ces jours derniers, interroger le sous-ministre de la Voirie, qui a profité de l'occasion pour faire valoir les avantages du contrôle unique de direction et de travail pour assurer l'excellence et la permanence de nos grandes routes.

Pour atteindre ce résultat, un congrès a été convoqué et a réuni à Québec, les 8, 9 et 10 mars à Québec, 600 des employés de la voirie: ingénieurs, inspecteurs, cantonniers, qui sont disséminés aux quatre coins de la province. Le but de ce congrès était de fournir à chacun de ces fonctionnaires des précisions sur le nouveau programme que s'est tracé le ministère de la voirie pour prendre à sa charge l'entretien de tous les chemins construits dans la province.

Pendant ces trois jours, les congressistes ont eu tous les loisirs voulus pour étudier les nouvelles méthodes que l'on veut adopter. Le ministre lui-même a parlé à ses employés de ce qu'il attend d'eux pour donner à la province des routes parfaites. Il faut suivre la marche du progrès, et ce congrès a été décidé, surtout en vue d'obtenir une action concertée.

Ce congrès a fourni autre chose il va sans dire que des séances d'étude.

On a profité de cet imposant rassemblement de la voirie, pour lancer un projet que l'on étudie, en ce moment, dans le but de favoriser le mouvement des touristes: l'épuration de notre art culinaire. Un soir du congrès, il y eut un grand banquet au café du Parlement, et les convives ont goûté la cuisine canadienne. Tous seront ensuite de véritables apôtres de la bonne cuisine, telle que nos pères la comprenaient et ils aideront à en vulgariser l'usage dans tous les coins de la province. Il faut que tous les hôtels de la campagne l'adoptent, car, à elle seule, la cuisine canadienne peut nous attirer beaucoup de touristes.

Le mouvement des touristes s'annonce favorablement pour la prochaine saison, grâce à une publicité considérable entreprise par le ministère de la Voirie et dont le sous-

ROMAN-FEUILLETON

Première partie.

L'HEURE DU REVE

Dédié à "Elle".

Mai sourit partout. Le silence du soir descend comme une caresse sur la nature qui se recueille. La rivière du Nord, près du Pont Vanier roule doucement son onde sous les derniers charmes du crépuscule. Dans un berceau de feuillage où des oiseaux modulent encore la chanson des nids, un jeune homme s'est assis pour songer. Il est de ces instants où la jeunesse rêve, sur la seuil de la vie avant d'y entrer. Il a vingt ans; l'heure des grands rêves, des saints enthousiasmes, l'heure où l'amour s'infiltre, où le cœur perçoit les doigts roses de l'amie, l'heure où l'âme ne cherche que du soleil, ne sent qu'un regard, ne poursuit qu'une fleur.....

Paul est mélancolique, non de cette noire mélancolie qui fait haïr la vie, mais de cette mélancolie douce et exquise qui permet aux grandes âmes de bien sentir.

Pénétré en outre de cette brise romantique qui nous fait nous extasier devant la sublimité d'un beau vers ou d'une belle strophe d'amour, il est venu sur cette grève aspirer l'inconnu. Dans sa solitude, à l'heure où la nature s'endort, le cœur se plaît lui aussi à s'endormir sur les souvenirs d'antan. Les années d'enfance revivent, les années de collège avec leur cortège de joies reviennent tendrement faire pleurer la jeunesse trop vite envolée. Mais il y a dans son être, comme dans tous ceux qui veulent lutter, un idéal qui lui apparaît aussi brillant que ce dernier reflet de soleil qui se joue là-bas sur le clocher paroissial. Il a le mal de l'idéal, le mal de l'infini, le mal d'aimer!

Il a de grandes ailes à ouvrir mais point d'air pour les porter; il lui manque une chose: l'amour. Il a cherché, s'est inquiété, a erré dans ses pensées mais depuis ce soir récent où il a rencontré cette jeune fille qui a été pour son âme la trans-

ministre a parlé dans les termes suivants:

"Au mois de mars prochain, nous allons inviter les principales villes de la république voisine de pamphlets divers, traitant des avantages multiples que la province offre aux étrangers. Nous enverrons, par exemple, un pamphlet qui parlera de la cuisine canadienne. Nous lancerons, aussi, une carte routière, donnant les différentes zones de pêche, de chasse, de sport, qui peuvent intéresser les touristes américains. Nous expédierons, encore, une deuxième édition de notre pamphlet "Québec French-Canadian province". Nous voulons donner un gros coup, cette année.

Si j'en crois les rapports qui nous sont fréquemment adressés, le nombre des touristes augmentera même considérablement. Nous avons par exemple, deux agents qui parcourent les Etats-Unis et nous font une publicité appréciable. Ils prennent part aux principaux congrès, visitent les grands hôtels, assistent aux réunions des clubs américains, comme le Club Rotary et le Club Kiwanis, et ne perdent pas une occasion de dire un bon mot sur le charme pittoresque de nos divers endroits de villégiature. Nous avons été informés, dernièrement, que des groupes particuliers de visiteurs de 150, 200 et même plus projettent de venir dans notre province. L'année 1927 sera véritablement l'année du tourisme" pour la province de Québec.

Les grandes lignes du nouveau programme ministériel concernant la voirie sont bientôt connues. L'hon. M. Perron y travaille activement. Ce n'est pas une mince besogne. L'entretien de tous les chemins construits nécessitera des changements considérables et importants, d'après le sous-ministre de la Voirie. Il s'agit, en effet, d'une longueur de route de 7,500 miles ou deux fois la distance de Halifax à Vancouver.

ne, il a compris cette grande vérité que l'homme doit aimer pour valoir quelque chose.

Il n'a pas connu l'amour mais il l'a cherché. Comme le papillon, il a voltigé de fleur en fleur, à butine comme l'abeille sans jamais s'arrêter, mais toujours il a senti qu'il trouverait un jour le cœur qu'il espérait. Il l'avait trouvé..... et sa pensée sans cesse le ramenait à cette soirée qui avait commencé sa vie. Dans l'imagination, tout se précise: il se rappelle ses premières paroles, ses premiers sourires, ses regards qu'elle lui lançait de loin et qui disent si brusquement des choses ineffables que les yeux ballottent..... Et il l'avait aimée..... Victor Hugo a dit: "Deux êtres s'aiment parce qu'ils se sont regardés". Rien n'est plus réel que ces grandes secousses, que deux âmes se donnent en échangeant l'étincelle d'un regard, car l'âme a des envolées irrésistibles qu'elle ne peut contrôler.

Durant toute cette soirée, il l'avait suivie des yeux cette Suzanne dont il adorait l'air franc et noble, la taille élancée, le sourire qui traduisait l'autre sourire, celui du cœur, les yeux dont les pupilles légèrement inclinées révélaient une de ces natures excessivement aimantes mais qui se font rechercher longtemps avant de se fixer. Avant de partir, elle lui avait dit:

"Paul, quand il vous fera plaisir de revenir nous voir, vous serez toujours le bienvenu".

Elle avait jeté un aliment de plus dans ce foyer d'enthousiasme dont il jouissait lui-même de se sentir consumé.....

A cet instant, il oubliait la nuit! Il était tombé dans une de ces rêveries où l'esprit se concentre. Il pensait au bonheur possible si rien ne se mettait entre elle et lui, à cette lumière dont elle remplissait sa vie lumineuse qui était la respiration de son âme. Il était presque heureux; cependant, il y avait une ombre et il songeait à ces étoiles qui brillent au firmament et dont on ne peut saisir la clarté. Il l'aimait; mais l'aimerait-elle? Son amour serait-il assez fort, son cœur serait-il assez influent pour anéantir tous les préjugés, assiéger et vaincre ce cœur qui n'avait jamais voulu aimer? Si, il avait aimé une fois, ce cœur de jeune fille mais il s'était vu trahir un soir et la belle avait éprouvé un serrement de cœur si profond qu'elle avait maudit l'amour. Elle disait souvent "L'amour m'a brûlé les ailes; mon cœur ne peut plus revivre". Mais pour les grandes âmes l'amour est une vertu: ceux qui comprennent ce mot dans son véritable sens, ceux qui savent que pour s'épanouir et demeurer l'amour a besoin de respect et de distinction auront le grand don de fonder leur cœur pour mieux le faire rechercher. Ils concentreront sur l'être aimé toute la force de leurs affections aimantes, se retrancheront dans la fidélité la plus absolue comme la plus limitée, ils useront de cette délicatesse exquise qui touche et émeut ils se serviront enfin de ce parfum suave que le cœur sait distiller toujours sans jamais s'épuiser: la sympathie.....

C'est avec tous ses sentiments que Paul rêva la possession de Suzanne. Devant toutes ces choses, arbres, rivière, ciel étoilé qui se noyaient dans la nuit et qui formaient dans son cœur un bouquet d'émotions divines, il rêva un lendemain éternel, il songea à une existence aussi étoilée que ce firmament de mal, à une vie aussi douce et aussi calme que cette nuit qui apaisait son être aux souffles du bonheur qui doreraient son avenir.

La nuit était venue à grands coups d'ailes. La rivière du Nord coulait silencieuse, heurtant parfois le roc avec une petite plainte un regret. Là-bas, la ville de Saint-Jérôme allongeaient son chapelet de lumières. Au firmament, les étoiles souriaient timidement perdues dans l'immensité. Il se leva, contempla un instant ce vaste paysage, écouta la voix de Dieu à travers la frémissante ruine des feuillages, puis il adressa à la nature un suprême bonsoir. La nature n'est-elle pas divine? L'amarantine n'a-t-elle pas dit: "La nature est le livre où l'on voit Dieu". Ailleurs, il disait: "Pour les poètes, c'est la première page de cette âme qui fut un poème, pour les philosophes, c'est le berceau d'une révolution, mais pour les amants, c'est le nid d'un premier amour".....

Et par le pont de la Regent et la rue Labelle, Paul regagna son foyer en rêvant à ces lieux inconnus qui, par delà les étoiles et les bleus horizons disent à l'homme d'espérer et d'aimer.

CÉLIBER.

A suivre samedi prochain, "L'heure des désillusions".

A PROPOS DU FRANCAIS

Quelques commentaires sur le discours de M. Lapointe. — Un bon point pour le "Star" de Saskatoon.

Le discours de l'hon. M. Lapointe à Toronto a fait son tour du Canada dans les journaux du pays, et inspiré à plus d'un rédacteur des commentaires pour la plupart très favorables. Nous sommes heureux de relever les suivants dans le "Star" de Saskatoon.

"L'hon. Ernest Lapointe, ministre fédéral de la justice, est peut-être actuellement le plus éminent Canadien-français dans la vie publique

de notre pays. Il a la confiance de ses concitoyens du Québec à un degré remarquable et il les défend avec force et habileté. C'est pourquoi il vaut la peine de faire remarquer que M. Lapointe est content et profondément ému quand des personnes de langue anglaise parlent français en son honneur.

Dans un discours à Montréal, l'autre soir, il souligna le fait qu'à un dîner officiel au palais royal de Buckingham pendant la conférence impériale, la reine lui demanda s'il préférait parler anglais ou français. A Toronto, au banquet en son honneur, sa santé fut portée en français et M. Lapointe dit que cette manière de faire avait pour lui une haute signification.

"Ce sentiment n'est pas particulier au ministre de la justice. Tous les Canadiens-français sont fortement attachés à leur langue maternelle. Cela ne veut pas dire qu'il aime mieux la France que le Canada. Ils regardent la France avec amour et respect, mais le Canada est leur patrie et l'objet de leur patriotisme. Les Français pour eux est la langue du Canada (is the French language) et une personne qui ne tient pas compte de ce fait ne peut espérer gagner leur attention ou comprendre leur point de vue. La leçon à tirer de ces allusions à M. Lapointe est que tout jeune canadien dont les ambitions pèchent vers la vie publique doit s'efforcer d'apprendre le français. Plus que cela, l'étude de la langue doit être encouragée parmi les Canadiens. Un très grand nombre de Canadiens-français sont bilingues, sachant les deux langues officielles du Dominion. D'un autre côté, peu d'Anglais en somme ont pris la peine d'apprendre le français. Même des hommes resteraient bouche bée s'il leur fallait adresser quelques paroles dans la langue de Sir Wilfrid Laurier. Il ne devrait pas en être ainsi."

Après avoir pourvu aux intérêts sur les obligations, coût d'émission, et après avoir porté au compte de dépréciation la somme de \$89,396.29, les profits nets de la compagnie ont été de \$116,648.98. Cette somme a été portée au compte de profits et pertes, qui se chiffre maintenant par \$590,752.12.

L'actif global de la compagnie est maintenant de \$3,135,598.56, ce qui montre une augmentation de \$61,772.03 sur l'année 1925.

La situation disponible de la compagnie est excellente: en effet, les exigences courantes ne sont plus que de \$291,152.39, rapprochées d'un actif disponible de \$959,768.83, ce qui laisse à la compagnie un capital d'exploitation de \$668,616.44, soit un montant supérieur au montant total des obligations que la compagnie a actuellement en cours.

L'actif net de la compagnie, après déduction de toutes dettes, exception faite des obligations actuellement en cours est de \$2,844,446.17. Cette somme de \$2,844,446.17 forme actuellement la garantie flottante des porteurs de obligations actuelles, dont le montant en cours est de \$580,000. Cette garantie équivaut donc à près de cinq fois le chiffre de l'émission en cours.

Au 31 décembre 1926, le montant du capital et surplus ainsi que la réserve pour dépréciation et mauvaises dettes de la Compagnie Regent Knitting Mills, Limitée, se chiffrait à \$2,268,946.17.

ANNEE DE PROGRES DE REGENT KNITTING

La Regent Knitting Mills vient de soumettre son rapport annuel. Tous les postes du bilan font ressortir une amélioration sur l'année précédente.

Tél. Bell 121 112 rue Saint-Georges

Jos. GAUTHIER

Agent autorisé

WILLYS-KNIGHT INTERNATIONAL

Moteur c v. 31-40 Ni valves ni ressorts

Gaz au mille, 35-25 Ni grindaxe ni car-

Montréal à Boston bone; s'améliore

Moyenne 36-9 au gal. avec l'usage.

Demandez prix et catalogues. Vraies occasions chers usagés

SAINT-JEROME, P. Q.

NOUS VOUS DEMANDONS

Seulement une visite

Afin de vous faire constater que dans notre rayon de VETEMENTS que nous avons maintenant en plus de la MERCERIE et de la CHAUSSURE, vous trouverez certainement un article qui aura vous intéresser, soit par sa qualité, soit par son bas prix, mais surtout par son élégance.

Nous voulons votre entière satisfaction. Vos tout dévoués,

ADRIEN JOLY, Gérant. Maison R. Bélanger

HOTEL LAPOINTE

Cuisine renommée. Superbe vue sur la rivière du Nord. Grand confort. Eau courante partout. Bains privés.

ALF. LAPOINTE, PROP.

SAINT-JEROME

ARMAND LOISELLE

OPTICIEN

Sainte-Agathe des Monts, P.Q.

Consultations à Saint-Jérôme tous les jours excepté le lundi.

Téléphone 341 - Casier postal 299

351, rue Saint-Georges (coin avenue Parent) SAINT-JEROME

J.-E. LEDUC

MARCHAND-TAILLEUR

OUVRAGE GARANTI, FAIT RAPIDEMENT, AVEC SOIN

ET AVEC GOUT

Habits, Pardessus de printemps

d'après les modes les plus nouvelles.

CHOIX CONSIDERABLE DE

TWEEDS et MERCERIES

On ne peut trouver mieux même à Montréal.

PRIX RAISONNABLES

30, Avenue Legault Tél. 50 SAINT-JEROME



Avez-vous jamais vu luire le soleil à minuit?

NON!

Mais vous verrez quelque chose de semblable en venant examiner notre installation électrique de cuisine "SOLEIL"

Prix spéciaux durant ce mois

A vendre à nos étalages.

LAURENTIAN HYDRO ELECTRIC Limited

L'Association Chorale de Saint-Jérôme au Radio

UN MESSAGE DE REMERCIEMENTS AUX AMATEURS DE RADIO

Les membres de l'Association Chorale de Saint-Jérôme ont été profondément touchés des nombreux messages et lettres d'appréciation qui leur ont été adressés de toutes les parties de la province, comme de la province d'Ontario et d'un bon nombre des Etats-Unis d'Amérique.

Ces appréciations très flatteuses sont un encouragement pour les chanteurs de Saint-Jérôme de continuer leur travail et de se faire entendre de nouveau.

Il est possible que "Les Sept Paroles du Christ" par Théodore Dubois, cet oratorio qui a tant de vogue, soit irradié dans le cours de la Semaine-Sainte, et les directeurs de l'Association Chorale sont en pourparlers à cet effet.

Afin d'intéresser leurs amis du Radio, l'Association Chorale de Saint-Jérôme, reproduit aujourd'hui un certain nombre de lettres prises au hasard, et comme l'espace est insuffisant pour en reproduire davantage, l'Avvenir du Nord continuera à en publier un certain nombre pendant quelques semaines, et adressera un numéro de ce journal aux signataires de ces lettres.

L'Association Chorale de Saint-Jérôme.

Saint-Jérôme, le 2 mars 1927.

MONSIEUR L'ABBE BROSSEAU, V. F.

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous féliciter pour l'intérêt (malheureusement trop rare) que vous portez à la musique religieuse, et de vous prier de vouloir bien transmettre à votre chorale et son accompagnateur mes sincères félicitations pour leur belle exécution de la messe de Gounod.

Grâce à votre parfaite articulation, je n'ai pas perdu un seul mot de votre heureuse allocution si complète et à point.

Votre respectueusement dévoué,

R. Oct. PELLETIER, Docteur en Musique.

28 janvier 1927.

4257, rue Saint-Hubert, Montréal.

MONSIEUR CHS-ED. MARCHAND.

Mon cher Ami,

Mes félicitations pour le beau programme que vous nous avez donné hier soir.

Je n'ai rien entendu d'aussi beau et n'ai pas vécu d'heures plus heureuses qu'hier soir, quand je pensais que ces ondes mélodieuses et enchantées me venaient de mon pays..... Saint-Jérôme, ma place natale!

Ton tout dévoué,

Dr Ern. GAUTHIER.

Joliette, 27 janvier 1927.

LA CHORALE, SAINT-JEROME.

Messieurs,

J'avais le plaisir, hier soir, d'entendre par radio, le magnifique concert-sacré donné avec grand succès par la chorale de Saint-Jérôme. Chaque partie de la messe a été rendue à la perfection. Cependant, ce que j'ai le plus admiré, c'est le solo de l'Agnes Dei, qui m'a réellement transporté. Tous les membres de la chorale ont fait leur devoir, sans doute, et ils méritent tous et chacun les plus sincères félicitations, des spectateurs, auxquelles je suis heureux de joindre les miennes. M. le curé Brosseau m'a semblé à l'aise dans sa courte, mais vibrante allocution. Il s'exprime très bien dans les deux langues. Nos discours a été justement apprécié de ses auditeurs invisibles et je partage leurs sentiments à cet égard.

Encore une fois, mes meilleures félicitations à qui de droit. Revenez encore parce que la chose fait plaisir aux canadiens-français-catholiques surtout.

Votre admirateur entre plusieurs autres.

I. O. DAUPHINAIS.

Protonotaire de la Cour Supérieure
du district de Richelieu.

Sorel, le 27 janvier 1927.

M. JOSEPH FORTIER.

M. le directeur.

Veuillez s'il-vous-plait faire part de mes félicitations aux membres de l'association que vous dirigez, pour le magnifique concert irradié hier soir par la Chorale de Saint-Jérôme.

Je ne ferai aucune mention spéciale des solistes à qui une appréciation de plus ou de moins n'ajouterait rien au talent et à la perfection avec lesquels ils se sont acquittés de leur partie du programme.

Je tiens surtout à louer les choristes pour la précision, l'ensemble et la compréhension qu'ils ont apportés au rendement des pièces difficiles qu'ils ont eu à exécuter. Ils ont certainement dû se donner bien du travail pour correspondre à la direction d'un Maître de Chapelle compétent; le magnifique résultat d'hier soir sera la juste récompense des efforts de tous.

Je dois vous dire cependant que le radio ne vous a pas tout à fait rendu justice. Un grand nombre d'auditeurs auraient préféré une bonne place de banc dans votre église paroissiale.

Votre dévoué pasteur, M. Brosseau, mérite aussi une mention spéciale pour les remarques intéressantes dont il nous a entre-tenus touchant les choses de votre localité.

Nous regrettons que notre poste d'émission soit si éloigné de Saint-Jérôme; vous y seriez les bienvenus.

Votre dévoué,

M. A. DAVID

Poste de Radio Municipal "C K S H"

Saint-Hyacinthe, 27 janvier 1927.

LA CHORALE DE SAINT-JEROME.

Messieurs,

J'ai écouté hier soir avec plusieurs amis réunis chez moi le magnifique concert que vous avez fait irradié de Saint-Jérôme.

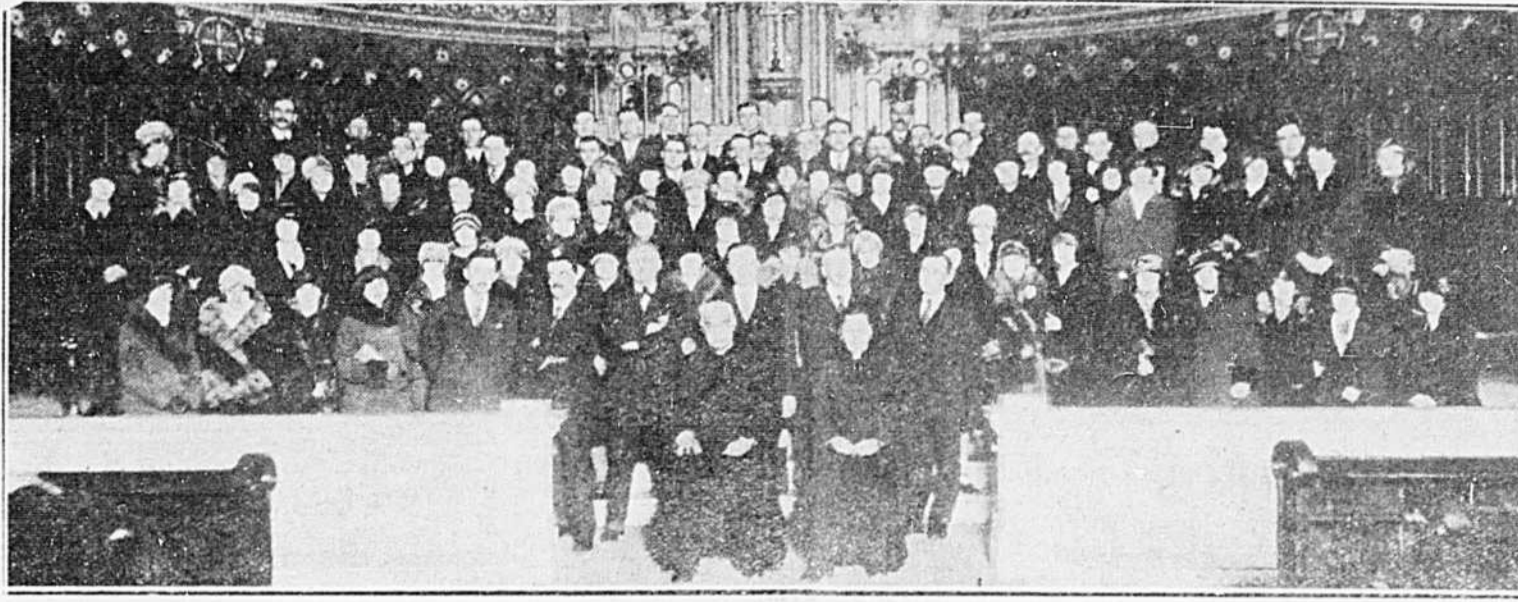
L'assistance entière ici ne se taisait plus d'éloges à votre adresse. Vous avez fait grand en peu de temps et vous avez accompli presque de l'incomparable, au témoignage de connaisseurs. Saint-Jérôme est une boîte à surprises admirables, et votre éloquent curé dans son allocution a été vraiment bien modeste.

Je me fais l'interprète d'un grand nombre qui n'auront pas l'occasion de vous exprimer leur admiration, pour vous dire que votre chorale réunirait au Forum de Montréal un immense auditoire d'admirateurs si elle songeait à venir y donner un concert, ce qui lui permettrait de recueillir "ce qui lui manque": l'argent, au moyen de ce pourquoi on l'admire: "sa gloire".

Agrez avec mes félicitations, l'hommage de ma vive admiration.

J. G. DELAGE.

451 est, Demontigny, Montréal,
27 janvier 1927.



Cliché de LA PATRIE

PATRONS

Honorable L. A. David, Secrétaire-Provincial. Honorable Juge Thibaut Rinfret, Juge à la Cour Suprême.
M. Jules Edouard Prévost, M. P. M. l'abbé J. A. M. Brosseau, prêtre-curé.
M. Joseph J. Grignon, protonotaire. M. Jean Rolland, industriel.
M. l'abbé Henri Deslongchamps, principal de l'Ecole Normale.

Directeur: M. Joseph Fortier.

Organiste: M. Chs.-Ed. Marchand, C. R.

MEMBRES

SOPRANOS

Mesdames
Bourbeau, Conrad
Brindamour, Donat
Charbonneau, Albert
Codère, Jeanne Fortier
Dunnigan, John
Labelle, Gabriel
Lapointe, Alfred
Leduc, J. E.
Léonard, Gustave
Léveillé, Jean
Locas, J. E.
Ménard, Albert
Meunier, Elie
Poitras, Arthur
Rochoon, Bruno
Turcotte, Sylvain
Mesdemoiselles
Corbeil, Irène
Coulombe, Lucienne
Doré, Gabrielle
Duquette, Rose
Filion, Germaine
Gohier, Juliette
Jouvet, Germaine
Jouvet, Mimi
Lauzon, Marie-Laure
Lecouédict, Juliette
Léveillé, Albertine
Lorrain, Berthe
Marchand, Rollande
Mongenis, Gertrude
Pelletier, Bernadette
Pelletier, Gabrielle
Poirier, Marguerite
Robert, Marguerite
Taillefer, Emélie
Veriot, Berthe
Vermette, Rose
Viau, Marguerite

MEZZO-SOPRANOS

Mesdames
Lessard, Anthony
Whitney, Françoise S.
Mesdemoiselles
Drouin, Simonne
Fortier, Marie-Paule
Labelle, Simonne
Latour, Lorette
Lauzon, Agnès
Lorrain, Hélène
Meunier, Eliane
Paquette, Marguerite
Primeau, Andrée
Primeau, Marthe
Rochoon, Marie-Thérèse
Simard, Fernande
Taillefer, Jeanne

ALTOS

Mesdames
Castonguay, P. A.
Godin, Paul
Gratton, Félix
Limoges, Paul
Longpré, Herménégilde
Primeau, J. B.
Mesdemoiselles
Beauvais, Lucienne
Boivin, Antoinette
Cyr, Jeanne
Daly, Percide
Fortier, Suzanne
Gadoury, Gaétane

ALTOS—Suite

Magnan, Marie
Gascon, Berthe
Labelle, Lucette
Longpré, Cécile
Mongenis, Henriette
Saint-Michel, Hermine
Wolfe, E.
Messieurs
Bélanger, Joseph
Bérubé, J. P. L.
Brindamour, Donat
Coulombe, Médéric
Désormeaux, Guillaume
Doré, Joseph
Gareau, Bernard

PREMIERS TENORS

Messieurs
Limoges, Paul
Magnan, André
Magnan, Jean-Marie
Ménard, Albert
René, Roger
Simard, Paul

SECONDS TENORS

Messieurs
Labelle, Gabriel
Lafrenière, J. A.
Langlois, Georges
Lebeau, Adélar

BARYTONS

Messieurs
Bourbeau, Alphonse
Dupont, Balthazar
Fortier, Joseph
Joly, René
Lavoie, Jean-Marie
Lavoie, Napoléon
Paquette, Auguste M.
Pelletier, Calixte
Pilon, Amaury
Pilon, André
Saint-Michel, Jean B.
Saint-Michel, Lucien
Turcotte, Sylvain

BASSES

Messieurs
Bélanger, Rodrigue
Cadioux, Zotique
Dalton, Albert
Daoust, Henry
Durand, Théodore
Laporte, Idège
Lauzon, Cyprien
Limoges, Philippe
Marchand, Chs. Ed.
Marchand, Jean Chs.
Michaud, Wenceslas
Saint-Michel, Charles
Saint-Michel, Xavier
Villeneuve, Raoul

REVEREND J. A. M. BROSSEAU.

Dear Father Brosseau,

Kindly convey to the Choral Society of St. Jerome my sincere appreciation of the music which was broadcasted by C N R M and C N R O. It came in splendidly and was greatly enjoyed by the members of my household.

More than this, I want to thank you for your excellent address in English, excellent in style, in pronunciation and thought. It breathed the spirit of good will and this we must have above everything else if we are to have a United Canada. It is very regrettable that more of our English speaking people are not able to use the French language but I am pleased to know that the interest in your language is increasing. I may say that I was a Presbyterian minister but am now a minister of the United Church of Canada.

With hearty thanks, I am,

Yours very sincerely,

J. W. H. MILNE.

288 First Ave., Ottawa, January 27th 1927.

MONSIEUR JOSEPH FORTIER.

Cher monsieur,

Après l'excellent concert que, grâce au poste d'irradiation CNRM de Montréal, il nous a été donné d'entendre hier soir, il n'est que juste d'adresser un mot de félicitations aux talentueux artistes qui, sous votre habile direction, en ont fait les frais. Avec nous, se trouvait un groupe d'amis de la religion protestante et je dois dire que, pour la première fois, il leur était donné d'entendre notre musique d'église et nos harmonieux chants liturgiques. Ce fut toute une révélation pour eux qui, jusque là, croyaient voir dans la musique profane tapageuse le summum de l'art musical. Non seulement votre concert a-t-il été apprécié mais il a été, outre une audition des plus agréables, une véritable leçon de choses pour la population anglaise d'Ontario. Je vous en félicite donc chaleureusement, et j'espère qu'il nous sera sous peu encore donné d'entendre d'aussi jolies choses.

Bien à vous,

E. FAUTEUX.

60 Brighton Ave., Ottawa, Ont.,
Janvier le 27, 1927.

MR. C. E. MARCHAND.

Dear Sir:

I have listened with a great deal of pleasure to the work of the St. Jerome Choral Society to-night.
As a soloist of one of the Protestant Churches in Montreal I watched the work very carefully and congratulate you, your Conductor, the members of the Choir and soloists on such an excellent rendering of such difficult work, especially Gounod's Mass.

I can only repeat the words of the Abbé of the Parish: "Bravo, continuez."
Nous espérons que nous allons avoir le plaisir de vous entendre encore bientôt.

To the Abbé I would say that his ideal of bringing the French and English people to a closer union and fellowship is also the desire of the large majority of the English — after all we are all Canadians.

Again thanking you for a very enjoyable musical evening.

Yours very truly,

L. E. LISTER

125 Rutland Ave., Town of Mount Royal, Que.
January 20th 1927.

M. JOS. FORTIER.

Mon cher Monsieur,

Nous avons été plus qu'heureux de pouvoir entendre hier soir, le concert donné par la Chorale de Saint-Jérôme dont vous êtes le directeur.

C'est pendant le Gloria que nous avons pu vous rejoindre! L'allocution de votre sympathique et spirituel curé a été pour nous une vraie gaieté. Ensuite l'Ave Maria par Madame Jeanne Fortier Codère a aussi été un beau succès. Enfin à M. Bérubé et à tous et vous surtout, nos félicitations les plus cordiales. Vous vous êtes tous rendu digne des grands maîtres.

Saluts à Madame Fortier et à tous.

M. A. DRAPEAU, M. D.

Rimouski, 27 janvier 1927.

TO THE DIRECTOR.

Dear Sir,

Congratulations to your Pastor, yourself, the organist and each and every member of your Association.

My sisters, brothers and I listened in last evening, to your wonderful rendition of St. Cecilia's Mass by Gounod, as well as the other numbers of your programme, it came in fine.

And last but not least, your Rev. Pastor whose short talk, in both French and English, on St. Jerome was greatly enjoyed. Please tell him we did not "go to sleep during the sermon" to awaken when the choir began to sing.

Hoping to again hear you all "on the air" in the near future, your concerts will be looked forward to with pleasure.

Very truly yours,

MISS M. CORINNE MARCEAU.

118 Albany Ave., Ogdensburg, N. Y.

January 27th, 1927.

Your concert came in through CNRO, Ottawa.

AU CNRM, MONTREAL.

Je me permets de venir vous féliciter pour l'audition parfaite du magnifique concert de Saint-Jérôme et partant de féliciter le chef de chant de leur succès. Nous avions invité la chorale de Saint-Isidore, venue en grand nombre. Si nos applaudissements avaient pu être entendus; ils auraient été certainement une récompense pour cette messe superbe si bien exécutée.

Mais nous, auditeurs invisibles, il nous faut mettre nos applaudissements et chaleureuses félicitations sur le papier, ce qui les rend un peu froids. Croyez-les sincères. Nous remercions aussi M. l'abbé Brosseau de son élocution joviale et si paternelle, vous pouvez l'assurer que nous n'avons pas dormi.

J'ai eu l'occasion au cours de l'automne dernier d'aller entendre la Passion à Saint-Jérôme. Je rediais à nos auditeurs hier soir, la beauté du drame divin, la maîtrise avec laquelle il fut exécuté, notre ferme résolution à mon mari et à moi d'y retourner et un encouragement à y aller en groupe. Un tel spectacle vaut seul le voyage.

N'oubliez pas de transmettre notre bonheur de les avoir entendus de nouveau hier soir et le désir public d'entendre ce chœur magnifique le plus souvent possible.

Avec remerciements

M. ET MADAME J. M. FORTIN, N. P.

Saint-Isidore, Co. Dorchester.

A MESSAGE OF GRATITUDE TO OUR ENGLISH SPEAKING FRIENDS

The members of the St. Jerome Choral Association have received over 1200 letters praising them for their sacred Concert of January 26th. All those letters have been deeply appreciated, but now gave us more delight than the numerous messages from our English-speaking friends.

We knew how keenly they follow the development of artistic and religious taste all over our dear country, and how fond they are of sacred music. But we never expected to get such unanimous and cheering appreciation and encouragement. English messages have come from various parts of Ontario and New England, as well as from our own Province, and most of them are signed by highly educated people.

We find in that concert of praise a new proof of the harmonious relations that are growing between the two great pioneer races of our country; such harmony is the music of hearts and souls, and it tends to peace and progress.

During Holy Week, we hope to give by radio another sacred Concert, on Holy Thursday and Good Friday evening. We humbly invite our English friends to grant us again their kind and sympathetic attention.

In the meantime, let them accept the most sincere gratitude of the members of

The St. Jerome Choral Association.

Reverend Father:—

I am writing that you may know that the efforts of yourself and your choir over the radio were appreciated. It is indeed, a pleasure to hear music of such high character rendered by such capable artists.

Of course I do not understand the French language but having a French grandfather and having married a French girl, and lots of friends in Montreal, I found myself real interested.

I extend my best wishes to you and your parish.

Yours very sincerely and respectfully,

HENRY C. JUBY.

Clerk of the City Court.

Watertown, N. Y., January 27th, 1927.

M. JOS. FORTIER,

Cher Monsieur,

J'ai écouté avec beaucoup de plaisir votre magnifique concert, et je crois manquer à mon devoir en m'abstenant de venir vous offrir mes félicitations les plus sincères, à vous et à tous les membres de votre chorale.

Si la tâche n'était pas si considérable, je vous demanderais de donner souvent de ces concerts, et je suis convaincu que des milliers d'écouteurs seraient heureux de vous entendre et de vous applaudir comme vous le méritez si bien.

Me serait-il permis d'ajouter un mot de félicitation à l'adresse de votre vénéré curé qui a su si bien remplir la tâche de faire connaître Saint-Jérôme, tant au point de vue religieux qu'au point de vue matériel.

Avec mes salutations empressées, veuillez me croire,

vosre tout dévoué

J. A. GENDRON

Drummondville, 27 janvier 1927.

M. JOSEPH FORTIER,

Monsieur,

Sincères félicitations, à la Chorale de Saint-Jérôme pour le magnifique programme irradié par les postes des Chemins de Fer Nationaux. Il nous fait plaisir d'écouter des concerts dans notre belle langue et donnés par les nôtres, cela prouve que nous avons d'aussi bons artistes, sinon meilleurs que les Américains.

J'espère que nous aurons le plaisir de vous entendre plus souvent par radio.

Votre tout dévoué,

A. G. MONTMIMY.

Saint-Gilles, 27 janvier 1927.

L'ASSOCIATION CHORALE DE SAINT-JEROME.

L'an passé, vous avez eu mille témoignages de félicitations; cette année, vous en compterez un de plus; celui que je vous envoie bien sincèrement. Mes meilleurs remerciements pour la très agréable soirée.....

Salutations empressées.

L'abbé P. A. DUSABLON, ptre.

Saint-Flore, (Saint-Maurice).

MONSIEUR JOSEPH FORTIER,

Monsieur,

Félicitations à vous et à la Chorale de Saint-Jérôme ainsi qu'à M. l'abbé Brosseau pour l'émission d'hier soir, qui a été un succès. La diction, souvent négligée pour la tonalité en maints chœurs ne fait pas défaut chez vous et j'aime à dire, que même dans les chœurs à quatre voix, nous ne perdions pas un mot.

Une petite malade que vous avez su venir charmer en sa chambre close. Oh! le génie! Félicitations encore.

Madame MAURICE DU MOULIN.

Saint-Basile de Portneuf, 27 janvier 1927.

Révérend M. J. A. M. BROSSEAU, ptre-curé.

Monsieur le Curé,

A titre d'ancien citoyen de la ville de Saint-Jérôme, il me fait réellement plaisir de pouvoir vous dire que, hier soir, j'étais à l'écoute, chez moi, avec M. le directeur et quelques membres de notre jeune chorale.

Votre concert, si bien rendu par la Chorale de Saint-Jérôme, a été religieusement écouté, par mes amis et moi-même, et parfaitement entendu; et soyez assuré que personne, parmi ces écouteurs, n'a dormi, pas plus durant votre allocution que pendant le concert.

Cette initiative de la part de la chorale et de la part des autorités de la ville, à mon sens, est bien propre à faire connaître davantage votre belle ville et votre belle paroisse.

Au nom de mes invités d'hier au soir, au nom de Madame Longpré et au mien je vous offre à votre chorale, à vous et aux autorités de Saint-Jérôme, mes sincères félicitations.

Votre très humble serviteur,

P. A. LONGPRE.

Ville de Sainte-Rose, 27 janvier, 1927.

MONSIEUR JOSEPH FORTIER,

Sincères félicitations à tous pour le beau concert d'hier soir. Une mention spéciale au dévoué Directeur.

JEAN GOULET.

Association des Chanteurs de Montréal.

La VILLE de SAINT-JEROME

UN APERÇU HISTORIQUE

Simple mission jusqu'en 1832, Saint-Jérôme reçut, à cette époque, son érection canonique de Mgr Plessis. En 1837, l'église et le presbytère étant terminés, un prêtre d'origine irlandaise, M. Georges Blyte, qui avait jusque là desservi la paroisse, fut nommé curé.

En 1856, Saint-Jérôme fut érigé en municipalité de village et, le 13 janvier 1881, en municipalité de ville.

Surnommée par le curé Labelle, la REINE DU NORD, la ville de Saint-Jérôme est située sur la rivière du Nord, à 33 milles au nord de Montréal.

C'est de 1868, avec le curé Labelle, que date vraiment le développement de Saint-Jérôme et l'espoir donné naguère par l'apôtre de la colonisation ne fit que s'accroître au cours des années qui ont suivi et qui ont vu se réaliser le rêve du ROI DU NORD. Saint-Jérôme compte aujourd'hui parmi les villes les plus importantes de la province de Québec et, par son cachet pittoresque, elle fait l'admiration des touristes.

En 1894, la ville de Saint-Jérôme comptait 2792 habitants, 4071 en 1914 et d'après le recensement municipal de 1926 elle compte maintenant 8100 âmes. De ce nombre environ 95 pour cent sont des personnes de langue française, laissant ainsi 5 pour cent à la population anglaise.

Saint-Jérôme possède deux écoles paroissiales, une école normale pour jeunes filles, un collège commercial et un couvent. Son service de protection contre les incendies, comme son service de police, est des plus modernes.

La ville est administrée par un conseil municipal, composé d'un maire et de huit échevins, et elle est divisée en quatre quartiers représentés chacun par deux échevins.

Le maire est monsieur J.-A. Legault, bijoutier, et les conseillers sont Messieurs F. X. Moreau et Odile Millette, pour le quartier Saint-Joseph; Armand Brière et Albert Prévost, pour le quartier Labelle; Adrien Clermont et Clodomir Simard, pour le quartier Saint-Jean-Baptiste; Josephat Bastien et Léopold Nantel, pour le quartier Saint-Louis.

La ville de Saint-Jérôme est reliée aux principaux centres du pays par deux chemins de fer: le Canadien Pacifique et le Canadien National, ainsi que par la route nationale Montréal-Mont-Laurier. En plus, la ville est desservie par deux compagnies d'autobus.

Les trois auberges, Victoria, Bellevue et Plouffe donnent un service d'hôtellerie de premier choix qui assure aux visiteurs le confort le plus parfait.

Mais c'est au point de vue industriel que Saint-Jérôme occupe une place prépondérante en cette province. La richesse et le bon marché de force motrice, l'abondance de sa main-d'œuvre et ses facilités de transport en font un centre de plus en plus recherché par les capitalistes.

La ville de Saint-Jérôme possède une vingtaine d'industries dont les principales sont: La Compagnie de Papier Rolland; la Canadian Consolidated Rubber Co.; La Regent Knitting Mills; La Eagle Lumber Co. En outre la ville possède de nombreux moulins à scies, des manufactures de ciment, etc.

Saint-Jérôme possède encore nombre de pouvoirs d'eau qui ne demandent qu'à être exploités.

Cette municipalité offre des avantages tout spéciaux à l'égard des visiteurs; par ses cours d'eau, ses rivières, ses montagnes, ses lacs, ses camps, ou musée paroissial, ses foires annuelles, ses courses et ses représentations théâtrales elle se place au premier rang des centres d'été et des stations touristiques.



M. ODILE MILLETTE, échevin du quartier Saint-Joseph



M. ADRIEN CLAIRMONT, échevin du quartier Saint-Jean-Baptiste



S. H. M. le maire J. A. LEGAULT.



M. CLODOMIR SIMARD, échevin du quartier Saint-Jean-Baptiste



M. A. BRIERE, échevin du quartier Labelle.



M. JOSAPHAT BASTIEN, échevin du quartier Saint-Louis.



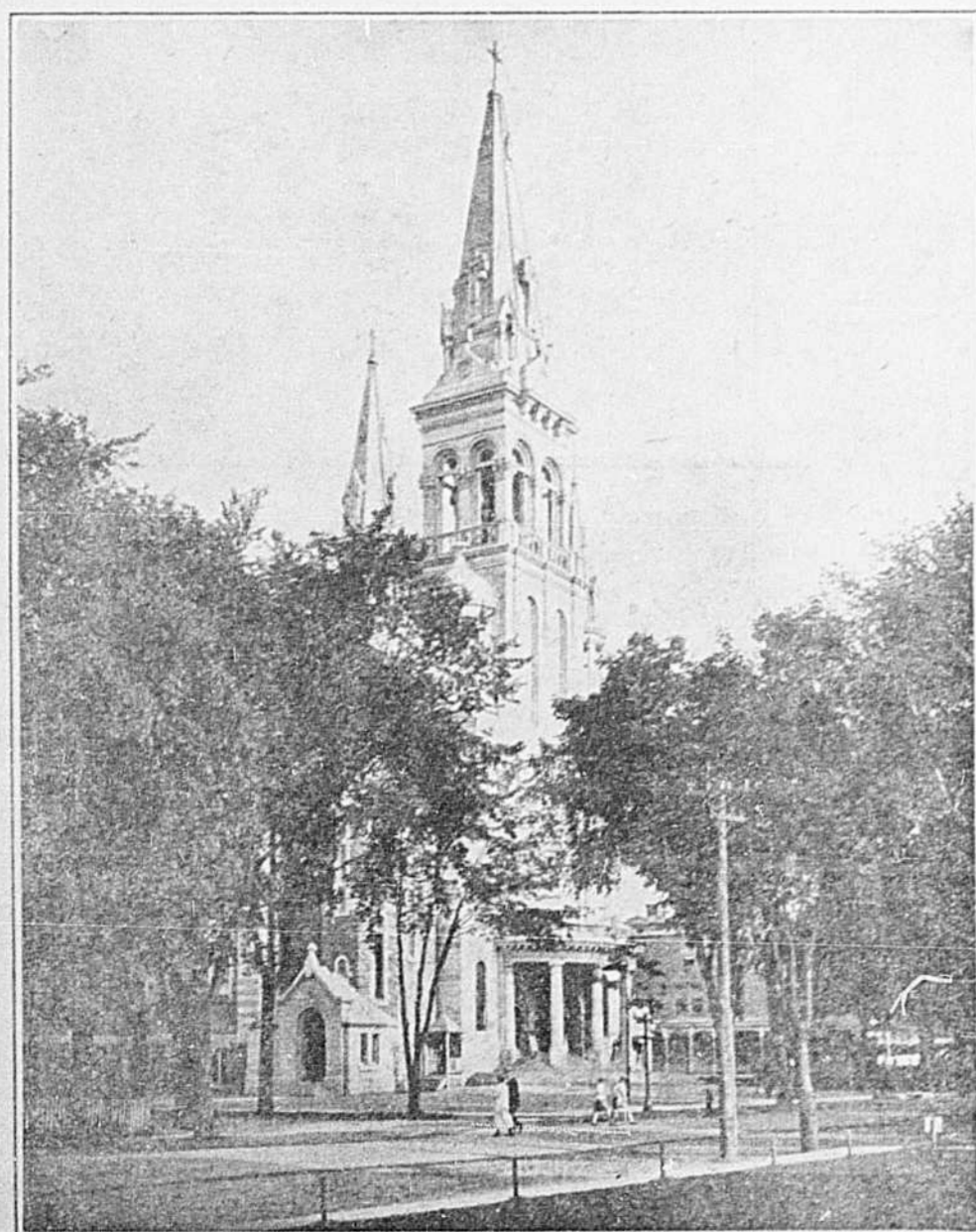
M. A. P. LAPLANTE, greffier.



M. LÉOPOLD NANTEL, avocat, échevin du quartier Saint-Louis.



M. CLÉOPHAS VIAU, trésorier.

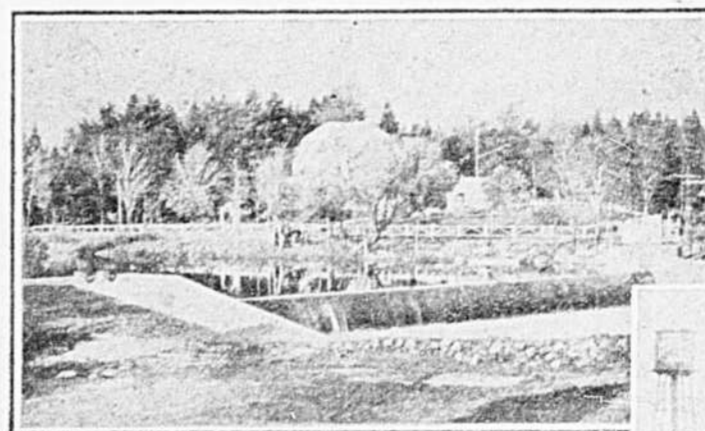


L'EGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEROME

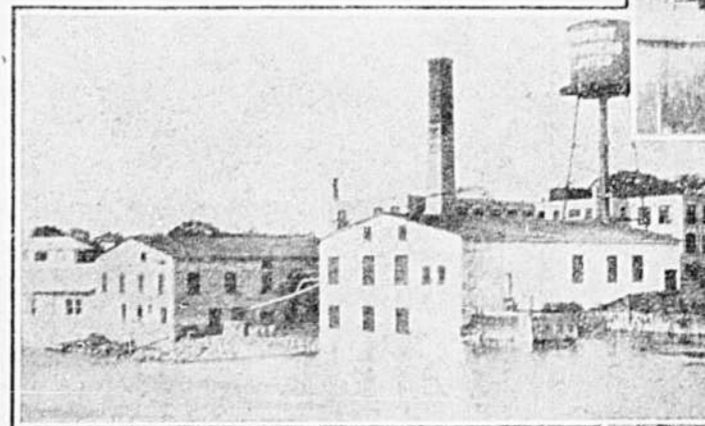
Nous regrettons n'avoir pu nous procurer les clichés de MM. les échevins A. Prévost et F. X. Moreau.

La ville de Saint-Jérôme a vendu son usine électrique à la Laurentian Hydro Electric Limited. C'est cette dernière compagnie qui éclaire la ville et fournit la force motrice à diverses industries.

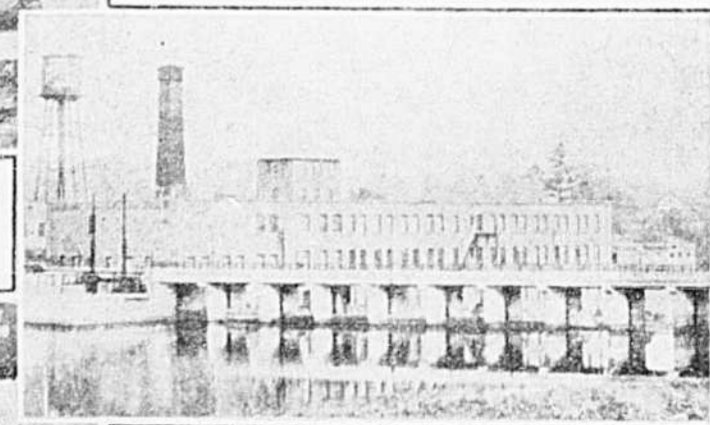
La Laurentian Hydro Electric a maintenant quatre usines et dessert quarante-quatre municipalités. Les industriels qui voudraient venir s'établir à Saint-Jérôme sont donc assurés d'y trouver toute la force motrice dont ils auront besoin.



A droite, une vue de la manufacture de caoutchouc "Canadian Rubber" où se fabrique la fameuse chaussure "Fleet Foot".



En haut, les moulins de filature "Regent Spinners" Limited, filiale de la vaste tricoterie "Regent Knitting", qui, on le sait est sous la conduite d'un de nos compatriotes, M. Charles de Tonnacourt.



En bas, une partie de la manufacture de la papeterie Rolland, dont M. S. J. B. Rolland, de Montréal, est l'âme dirigeante.

